

Monsieur Roland GERARD
Co-Président
CFEEDD
115, Rue du Faubourg
Poissonnière
75009 PARIS

Paris, le 20 avril 2012

Monsieur le Président,

J'ai pris connaissance avec intérêt du livret des 10 propositions en faveur de l'éducation à l'environnement vers un développement durable, que portent les trente deux organisations de la société civile réunies au sein de votre collectif. Vous m'avez invité à y réagir et à détailler mes propositions en la matière. Je vous en remercie.

Préparer l'avenir, c'est l'enjeu de l'élection présidentielle, et c'est ce qui guide mes choix.

Le développement durable appelle de nouveaux comportements, enrichit la notion de citoyenneté, rend indispensable une mise en situation qui permette de traduire les enseignements en postures. Cet enjeu, qui se traduit par un objectif d'exemplarité dans la gestion des établissements, a été traité à la marge par le gouvernement. Seules des initiatives associatives comme la labellisation éco-école, dont un membre de votre collectif, la Fédération pour l'éducation européenne à l'environnement (FEEE) est à l'origine, y répondent, sans réel soutien institutionnel.

Comme vous le soulignez, l'éducation à l'environnement s'est enrichie, elle s'est enracinée, systématisée. L'enjeu est naturellement de renforcer les actions, les mesures de sensibilisation, de les rendre pérennes, d'innover dans les dispositifs. Manifestement, le candidat sortant n'a pas souhaité y mettre davantage d'ambitions, ni de moyens. Comment accompagner les élèves dans l'appréhension de « la complexité du monde dans ses dimensions scientifiques, éthiques et civiques », comme l'affiche le ministère de l'éducation nationale tout en supprimant, en cinq ans, 77000 postes dans l'éducation nationale depuis 2007 ? Un tel objectif ne peut pas se traduire uniquement par la modification des programmes et des manuels scolaires. Il rend indispensable l'évolution des méthodes pédagogiques, auxquelles les enseignants ne sont plus formés et l'ouverture à de nouveaux contenus, pour que le contexte dans lequel les élèves évoluent soit favorable à l'appropriation des savoirs. Les moyens sont donc en décalage croissant avec les objectifs fixés.

Par ailleurs, des enseignements contradictoires ont été juxtaposés : dans les universités, des parcours diplômant liés au développement durable cohabitent avec d'autres, contraires à ces principes. Dans tous les domaines (finance, commerce, génie technique...), on continue à former des étudiants à l'acquisition de connaissances sans qu'elles soient jamais remises en perspectives au vu de leur impact environnemental, social, sociétal... Le cloisonnement qui en résulte est contraire à l'enjeu d'intégration systématique du développement durable dans les cursus universitaires.

Dans les écoles, les collèges et les lycées, l'enjeu est bel et bien de poursuivre et d'appuyer les démarches engagées depuis 2004. Surtout, l'enjeu peut être de dépasser l'apprentissage académique du développement durable par une incitation plus systématique à la labellisation éco-école et à la co-construction, avec l'ensemble des acteurs, des projets d'établissements. L'enjeu est aussi de renforcer la prise en compte du développement durable dans l'éducation hors du temps scolaire (pause méridienne, centre périscolaire...), en réformant le BAFA pour y introduire une dimension d'éducation au développement durable, et passer ainsi de la connaissance théorique à la pratique.

Dans les universités, il s'agit de maintenir les efforts de systématisation des « campus verts » ; et de passer de l'appréhension du développement durable comme un élément de culture générale des étudiants à la prise en compte du développement durable dans toutes les formations dispensées (objectif de professionnalisation et de labellisation Développement Durable des cursus par exemple). L'enjeu est aussi de dépasser la mise en place de cursus dédiés au développement durable, en introduisant cette approche au sein de toutes les formations.

Au-delà de la jeunesse, l'éducation au développement durable concerne l'ensemble des citoyens. Des programmes d'éducation populaire à la consommation responsable et à la préservation de l'environnement sont des pistes à explorer. Et les méthodes d'innovation sociale, qui concilient la participation, comme moyen d'expression de la société civile à de véritables outils d'éducation, d'accompagnement et de mise en œuvre de projets (les ruches et autres incubateurs...), doivent être soutenues.

La formation professionnelle peut être mobilisée pour l'éducation au développement durable des salariés. D'abord, en définissant un référentiel des compétences nécessaires pour la transition environnementale de chaque secteur vulnérable et une labellisation des formations initiales et professionnelles correspondant à l'acquisition de ces compétences. Ensuite, en installant un observatoire national des compétences et en dédiant un volume du Droit Individuel à la Formation à l'acquisition des compétences

labellisées. Enfin, en développant une Gestion Territoriale de l'Emploi et des Compétences (GTEC) dédiée au développement durable et au « verdissement » des métiers.

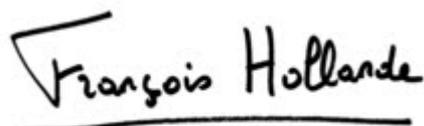
Le développement durable n'est pas qu'une discipline scolaire. Ces sujets, transverses, intéressent directement les Français et l'ensemble des acteurs de la société civile. Les nouveaux usages que nous devons adopter pour passer à une société de la sobriété énergétique, à une consommation responsable, à une consommation qui épargne les gaspillages, nécessitent une puissante dynamique de mobilisation, de compréhension et de choix collectivement assumés. Il ne s'agit pas de mettre nos concitoyens devant le fait accompli, mais bien de faire évoluer ensemble les mentalités et les comportements.

Dans le domaine énergétique j'ouvrirai, au lendemain de l'élection présidentielle, si les Français m'accordent leur confiance, un grand débat sur l'énergie associant largement les acteurs et les citoyens pour la première fois sur ce sujet. Le Parlement en fixera les conclusions par le vote d'une loi de programmation de la transition énergétique avant fin 2013.

Le dialogue environnemental devra être mis au même niveau que le dialogue social, et aborder tous les sujets, tandis que le « Grenelle » du candidat sortant en excluait de majeurs – le nucléaire, l'alimentation etc...

Tels sont mes engagements pour porter la transition énergétique et écologique, progressive et maîtrisée.

En espérant avoir répondu à vos attentes, veuillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Handwritten signature of François Hollande, consisting of a stylized 'F' followed by the name 'François Hollande' in cursive, underlined.